

Communiqué officiel - Réouverture de la déchetterie Terre d'Auge à Pont-l'Evêque

Le 24/04/2020

Suite à réception de matériel de protection pour ses agents et pour prévenir les incivilités (dépôts sauvages, feux) mobilisant intempestivement les forces de l'ordre et les secours, la Communauté de Communes Terre d'Auge réouvre la déchetterie située à Pont-l'Evêque aux particuliers et aux professionnels **à partir du mercredi 29 avril**.

Pour des raisons logistiques et organisationnelles, le dépôt au Breuil en Auge reste fermé.

Pour les 10 communes gérées par Lisieux Normandie Agglomération (*Auvillars, Bonnebosq, Drubec, Formentin, Le Fournet, Léaupartie, Manerbe, Repentigny, La Roque-Baignard et Valsemé*), la déchetterie de Cambremer reste fermée. Les informations sont à retrouver sur www.lisieux-normandie.fr.

Un accès règlementé et des consignes à respecter

- **Un passage par semaine et par usager.**
- L'accès à la déchetterie est autorisé **uniquement sur présentation de la carte de déchetterie**. La carte doit être placée bien en évidence sur votre parebrise, code barre visible, pour ne pas avoir à ouvrir sa fenêtre et entrer en contact physique.

Si vous n'avez pas de carte de déchetterie, il est possible d'en faire la demande en remplissant le formulaire en ligne sur <https://www.terredauge.fr>

A l'issue de la procédure, un mail vous sera envoyé pour vous communiquer votre numéro de carte. ⚠ Il faudra obligatoirement vous munir de ce numéro lorsque vous vous présentez à la déchetterie en attendant qu'une carte physique vous soit délivrée à la fin du confinement.

- **Les véhicules sont filtrés** à l'entrée et au sein de la déchetterie et **un circuit de circulation est à suivre**. Un seul véhicule par benne.
- Les agents de déchetterie ne sont **pas autorisés à vous aider** lors du déchargement. **Aucun matériel ne sera prêté sur place** pour décharger vos déchets.

Service Environnement

Contact : secretariat.environnement@terredauge.fr - 02.31.65.01.19